

Nantes, le 22 février 2019

## Biodiversité

# La Région renforce son partenariat avec la Fédération régionale des chasseurs

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire a signé aujourd'hui une convention triennale de soutien avec la Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire, pour un engagement régional désormais porté à 1,2 M€ pour la période 2019-2021. C'est dans le cadre de sa stratégie pour la Biodiversité adoptée à l'automne 2018 que la Région des Pays de la Loire a fait le choix de renforcer son partenariat avec la Fédération régionale des chasseurs afin de développer un plan d'actions en faveur du bocage, mêlant des enjeux relevant à la fois de la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau, de la lutte contre le changement climatique et l'érosion des sols, de la performance énergétique et de la revitalisation des territoires ruraux.

- **Préserver et valoriser la biodiversité, patrimoine vital, facteur d'attractivité et d'opportunité pour notre territoire**

Forts d'un patrimoine naturel exceptionnel, les Pays de la Loire figurent parmi les régions françaises les plus mobilisées pour la préservation et la valorisation de la biodiversité qui constitue un véritable patrimoine collectif, support d'activités économiques et facteur d'attractivité du territoire. Désignée chef de file des collectivités sur ce thème, suite à la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Région est la première collectivité régionale à s'être engagée dans l'élaboration d'une stratégie régionale avec les acteurs en s'appuyant sur une large concertation au plus près des territoires. **L'élaboration de cette stratégie s'est articulée autour de trois convictions fortes :**

1. La biodiversité régionale se doit d'être **préservée** pour sa valeur intrinsèque et les services qu'elle rend à notre société.
2. La biodiversité représente un **enjeu d'attractivité** de notre territoire.
3. La biodiversité est enfin un **moteur pour l'économie ligérienne**, un support du dynamisme économique avec des filières agricoles, aquacoles, forestières et touristiques ancrées localement et mobilisées dans la gestion durable de ce patrimoine naturel.

« Cette méthode de travail qui témoigne d'un consensus fort entre les contributeurs sur la nécessité d'élaborer cette stratégie et sur l'ambition à porter, nous a permis de construire ensemble une véritable stratégie régionale partagée pour la Biodiversité qui s'articule autour de 7 grands enjeux et 19 actions concrètes à mettre en œuvre sur la période 2018-2023 avec une programmation financière pluriannuelle de près de 50 M€.» rappelle Christelle Morançais.

- **Les Fédérations de chasseurs, partenaires historiques de préservation des espaces en Pays de la Loire**

Conscients de l'importance d'avoir des territoires référents sur le thème de la biodiversité, les Fédérations des chasseurs se sont impliquées très tôt dans la politique de gestion des milieux au travers du réseau des Réserves Naturelles Régionales (RNR) des Pays de la Loire. Les Fédérations départementales de Vendée, de Loire-Atlantique et de Maine et Loire gèrent ainsi depuis presque 10 ans **trois RNR parmi un réseau de 21 (soit 825 ha sur les 2 600 ha classés RNR en Pays de la Loire) : Choisy, Grand-Lieu et les Basses-Brosses/Chevalleries** sites vitrines d'une grande partie de la richesse naturelle ligérienne (marais, lac de plaine, mares et bocage).

Par ailleurs la Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire est engagée depuis 2006 dans le partenariat régional autour des enjeux bocagers. Un partenariat qui a permis la réalisation de l'état des lieux des complexes bocagers en Pays de la Loire (près de 110 000 mares et 160 000 km de haies cartographiées par photo-interprétation) ; celui-ci a fortement contribué aux travaux du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) ainsi qu'à ses déclinaisons locales.

- **Un partenariat renforcé pour répondre aux enjeux de la Biodiversité**

« Acteurs incontournables de la Biodiversité, les chasseurs incarnent notre ruralité, nos territoires et assument une mission d'intérêt général pour la protection de l'environnement. C'est pourquoi nous avons décidé de renforcer notre partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs pour développer un plan d'actions en faveur du bocage en l'inscrivant désormais dans une convention triennale 2019-2021 assortie d'un soutien financier de 400 000 € par an, soit un engagement financier global de 1,2 M€ sur la période. » explique Christelle Morançais. « Cette convention est une reconnaissance importante des élus sur le rôle que peuvent remplir les 68 000 chasseurs face aux défis environnementaux et c'est une action qui s'inscrit dans le temps. » souligne de son côté Edouard-Alain Bidault, président de la Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire.

Répondant aux enjeux de préservation de la biodiversité et de l'amélioration de la qualité de l'eau, de lutte contre le changement climatique et l'érosion des sols, de performance énergétique et de revitalisation des territoires ruraux, ce plan d'actions en faveur du bocage permettra notamment :

- Le déploiement et la mobilisation d'un **outil cartographique interactif** pour actualiser et suivre localement les linéaires de haies.
- La mise en place d'un **projet régional de recherche**, en partenariat avec les gestionnaires de la faune sauvage et les chercheurs, autour de la fonctionnalité des milieux et le déploiement de sciences participatives autour du bocage.
- La promotion de la **filière régionale « végétal local »**, en partenariat avec Plantes et Cité, AFAC Agroforesterie (Association française arbres champêtres et agroforesterie) et Val'hor.
- La poursuite de la gestion conservatoire d'espaces naturels emblématiques labellisés au titre des **Réserves naturelles régionales** : Lac de Grand-Lieu, Ferme de Choisy et Basses-Brosses et Chevalleries.
- La mobilisation du monde de la chasse, aux côtés des animateurs désignés, dans la mise en œuvre de certains **plans nationaux d'actions en faveur d'espèces menacées** comme la Barge à queue noire, la Loutre d'Europe, le Râle des genêts, le Butor étoilé etc.
- **L'animation du pôle bocage régional** afin de promouvoir et valoriser les connaissances techniques et scientifiques ainsi que les pratiques agricoles favorables à l'habitat bocager, en lien avec les initiatives de l'AFAC Agroforesterie des Pays de la Loire mais également le réseau « Agriculture et Biodiversité » animé par la Chambre régionale d'agriculture.
- La mise en place d'**actions de sensibilisation** (sorties nature, chantiers participatifs, ...) autour des enjeux de biodiversité bocagère.

Par ailleurs le bocage représentant un enjeu crucial de développement durable sur le territoire Ligérien, la Région souhaite également soutenir davantage encore la Fédération régionale des chasseurs dans l'animation du pôle bocage régional avec la volonté d'obtenir d'ici juin 2019 le label « bois bocager gérer durablement » de l'AFAC (Association française arbres champêtres et agroforesterie).

#### CONTACT PRESSE

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) -02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16